

VIII^{ème} École d'été de politique comparée

Aix-en-Provence 18 - 22 juin 2012

Les formes plurielles de la communication politique

Le CHERPA de l'IEP d'Aix en Provence organise du 18 juin au 22 juin 2012 sa VIII^{ème} Ecole d'été qui s'adresse prioritairement aux doctorants et chercheurs désireux de soumettre l'avancement de leurs travaux à une discussion collective et de se familiariser avec les méthodes de recherche comparative, dans le cadre de séminaires et d'ateliers.

PROGRAMME DES CONFERENCES

- 18 juin **Erik NEVEU**, *Professeur de Science Politique, IEP de Rennes*
« Quelles singularités dans la communication politique contemporaine ? »
- 19 juin **Caroline OLLIVIER-YANIV**, *Professeure en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Paris-Est Créteil, Institut Universitaire de France*
« La professionnalisation de la communication dans l'action publique : état des lieux et ambivalences »
- 20 juin **Fabienne GREFFET**, *Maître de conférences en Science Politique, Université Nancy 2*
« Comment analyser les campagnes électorales en ligne ? Quelques enjeux conceptuels et méthodologiques »
- 21 juin **Paula COSSART**, *Maître de conférences en Sociologie, Université Lille 3*
« Le meeting comme outil de communication politique. Perspective socio-historique comparée »
- 22 juin **Nicolas HUBÉ**, *Maître de conférences en Science Politique, Université Paris 1*
« Comprendre par la comparaison les pratiques journalistiques : les exemples français et allemand »

APPEL A COMMUNICATION

Les doctorants et jeunes docteurs participent à l'école d'été sous la forme qui leur paraît la plus appropriée au cheminement de leur recherche. Une première forme d'intervention consiste à faire état de l'**avancement de leur travail de thèse** dans le cadre des ateliers doctoraux de l'après-midi. Une seconde forme d'intervention consiste à présenter, dans le prolongement des conférences du matin, une **communication** répondant aux thématiques retenues cette année (voir texte ci-dessus).

1. La communication comme arme politique

La sociologie historique du politique a remarquablement mis en lumière à quel point l'institutionnalisation des procédures de la compétition politique s'apparentait à un processus, lent, long et longtemps incertain, de disqualification croissante des formes guerrières de règlement des conflits. L'échange d'arguments, l'impératif délibératif, la persuasion du nombre, la captation des suffrages se sont très progressivement substitués à l'usage de la violence physique visant à faire plier la volonté contraire des adversaires. De fait, l'élaboration et la diffusion d'arguments, d'images et de sons, destinés à des publics élargis, bref la communication, s'est imposée comme un élément déterminant dans la constitution et le règlement des conflits.

Ce premier thème de réflexion se propose d'interroger la manière dont diverses formes de communication destinées au grand public contribuent, ou ont contribué, à l'évolution des affrontements politiques et de la compétition électorale : meetings, affichages et tracts, presses partisans, débats télévisés, vidéoclips, usages des sondages, procédures délibératives, etc... Ces diverses formes ont été progressivement encadrées par des procédures et règlements juridiques que l'analyse se doit souvent de prendre en compte. Par ailleurs, il convient également d'interroger les accès différenciés à ces formes de communications, ou bien encore la manière dont elles dépendent ou non du contrôle des entrepreneurs politiques qui s'efforcent d'en tirer le meilleur parti. Dans cette optique, des études de cas analysant la manière dont des techniques de communications s'inscrivent dans l'échange de coups entre divers protagonistes politiques peuvent apporter de précieux éclairages.

2. *NTIC, Internet et média alternatifs : des outils de mobilisation et de participation politique ?*

Le thème précédent vise à assurer une bonne prise en compte de l'histoire longue et complexe à l'origine de ce que Bernard Manin, fin analyste des transformations des principes du gouvernement représentatif, a pu appeler la « démocratie du public ». Ce recul historique constitue un préalable indispensable à l'étude des techniques et des formes les plus récentes afin de démêler ce qui relève de l'innovation inédite ou d'un simple prolongement de tendances déjà anciennes. Informatique, internet, télécommunication, parfois désignés par l'acronyme NTIC, se voient, en effet, souvent crédités d'une capacité considérable à bouleverser les pratiques instituées de la politique.

Il s'agit ici de s'appuyer sur des études de cas permettant d'interroger la manière dont des innovations technologiques relativement récentes semblent effectivement peser de manière déterminante sur les processus de mobilisation ou de participation politique : weblog de candidats en campagne ; sites et forums internet alimentés par des entrepreneurs de cause ; réseaux sociaux tels Facebook ou Twitter ; échanges de SMS ; flashmobs ; diffusion sur le web de vidéos filmées depuis des téléphones portables...

3. *Communication des institutions publiques et gouvernabilité*

Ce troisième thème focalise l'attention sur la manière dont les techniques de communication font partie pleine et entière des mesures et dispositifs dont dépend la mise en œuvre des politiques publiques. Empruntant souvent aux techniques publicitaires, la communication des institutions politiques dépend désormais de spécialistes qui la conçoivent et la présentent comme l'un des vecteurs de la gouvernabilité des conduites des citoyens.

Là encore, des études de cas explicitent les tenants et aboutissants de ce recours à des formes de communication visant à susciter, auprès des citoyens, des conduites conformes aux objectifs définis par les décideurs politiques : nécessité d'épargner, de consommer, ou de préparer le financement de sa retraite ; réduction des violences conjugales ; comportements

écoresponsables ; hygiène visant à enrayer la transmission des maladies mettant en péril la santé publique ; prudence sur la route ; etc...

Modalités de soumission

1 - Les doctorants devront d'abord fournir pour le **2 avril 2012 au plus tard** à l'adresse suivante recherche@sciencespo-aix.fr soit un **résumé** de l'avancement de leur thèse, soit leur **proposition de communication** (2 pages maximum). Le texte comportera en en tête les informations suivantes :

- Nom du doctorant
- Titre de la thèse
- Directeur de thèse
- Institution d'appartenance
- Nombre d'année d'inscription en thèse
- Forme d'intervention envisagée (atelier doctoral de l'après-midi ou conférences du matin)

2 - La commission de sélection publiera la liste des communications retenue le **13 avril 2012**.

3 - Les **textes complets** des communications sélectionnées devront parvenir le **4 juin 2012 au plus tard** à l'adresse suivante recherche@sciencespo-aix.fr. Les textes présentant l'avancement de thèse ne dépasseront pas **30 000 caractères** bibliographie comprise, le seuil des textes des communications peut aller jusqu'à 40 000 caractères.